



ISTA Lazaret Oujda
TSC 103

ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل
Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du
Travail

le 29/12/2018

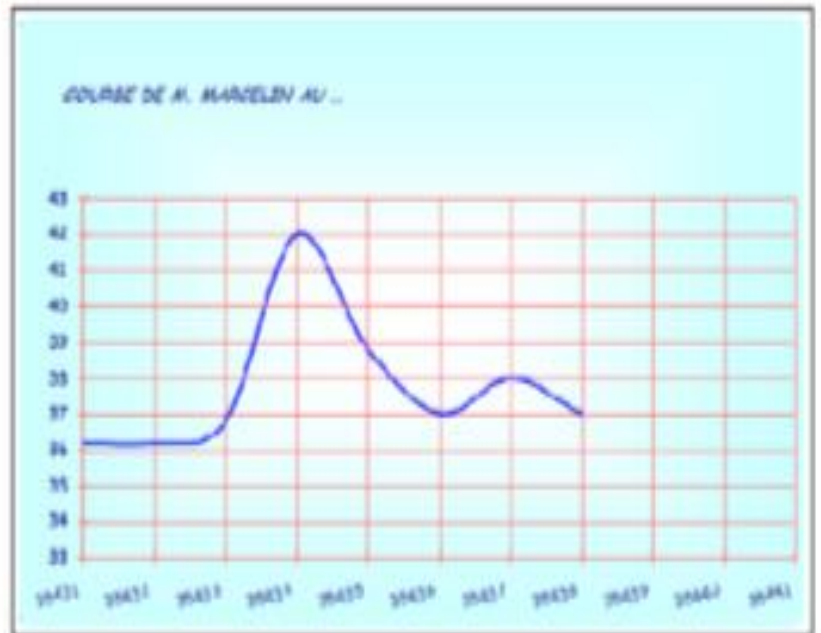
Examen de Fin de Module
(Bureautique)

Durée 2h.

Traiter les questions suivantes sous Excel :

- I. Construire le tableau suivant et en donner une représentation graphique. /10

NOM DATE	TEMPERATU RE DE M. MARCELLIN
1-janv-97	36,20°
2-janv-97	36,20°
3-janv-97	36,80°
4-janv-97	42,00°
5-janv-97	38,80°
6-janv-97	37,00°
7-janv-97	38,00°
8-janv-97	37,00°
9-janv-97	
10-janv-97	
11-janv-97	



le 29/12/2018

Examen de Fin de Module
(Bureautique)

Durée 2h.

Reproduisez les tableaux ci dessous

	A	B	C	D	E
1	Plafond	2500			
2					
3	Bases de cotisations				
4	Salaire Brut	Maladie	Vieillesse	Assedic	
5				TrA	Tr B
6	1 210				
7	1 450				
8	1 690				
9	2 700				
10	11 000				
11					
12	Taux	0.75%	6.55%	2.40%	2.50%
13					
14	Montant des cotisations (tableau base x taux)				
15	Salaire Brut	Maladie	Vieillesse	Assedic	
16				TrA	Tr B
17	1 210				
18	1 450				
19	1 690				
20	2 700				
21	11 000				

Travail à exécuter :

Faire un 1er tableau contenant les bases de calcul des cotisations selon le modèle ci-dessus.

Puis un second tableau, toujours sur le même modèle, avec cette fois le calcul des cotisations.

II.



ISTA Lazaret Oujda
TSC 103

ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل
Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du
Travail

le 29/12/2018

Examen de Fin de Module
(Bureautique)

Durée 2h.

AIDE POUR LES CALCULS

La maladie se calcule sur le salaire brut

La vieillesse : si le brut est supérieur au plafond la cotisation se calcule sur le plafond (2500 €) et dans le cas contraire la cotisation se calcule sur le brut.

Assedic

Les cotisations Assedic se calculent sous forme de tranche.

Tranche A : si le brut est supérieur au plafond, la cotisation se calcule sur le plafond (2500 €) et dans le cas contraire la cotisation se calcule sur le brut.

Tranche B : Elle n'existe que si le salaire brut est supérieur au plafond (2500 €). La cotisation se calcule alors sur la différence entre le salaire brut et la tranche A (Brut - Tranche A). **Attention, la base tranche B ne peut être supérieure à 3 fois le montant du plafond de la sécurité sociale (7500 €).**